

Rapport annuel voté en plénière du 10 décembre 2014

# L'agriculture familiale

## Déclaration du groupe des Personnalités qualifiées

**M. Khalfa** : « L'année dernière, le rapport sur l'état de la France n'avait pas été adopté par notre assemblée. C'était pourtant un excellent rapport dont les analyses étaient similaires à celui présenté aujourd'hui. L'ayant voté l'année dernière, au nom de l'Union syndicale Solidaires, que je représente ici, je le voterai donc cette année.

Ce rapport fait d'abord un constat lucide de la situation actuelle. La stagnation économique s'installe en Europe et la déflation frappe à la porte. La raison en est connue, ce sont les politiques d'austérité menées conjointement dans tous les pays européens, qui, déprimant la demande solvable, pèsent sur la consommation des ménages et l'investissement des entreprises. Le chômage, la précarité et la pauvreté se développent, les inégalités sociales ne cessent de s'accroître. Seuls se portent bien les revenus distribués aux actionnaires : au deuxième trimestre 2014, c'est en [France](#) que la rémunération distribuée aux actionnaires connaît la plus forte hausse, avec 40,7 milliards de dollars distribués (+ 30,3 %), ce qui fait du pays le plus important payeur de dividendes en Europe, devant [l'Allemagne](#) et le [Royaume-Uni](#).

Concernant les prélèvements obligatoires, le focus sur ce sujet fait justice d'une vision caricaturale véhiculée par certains médias, et hélas reprise par des responsables politiques, d'une fiscalité écrasante. Comme l'écrit le rapport : « *in fine, la notion de prélèvements obligatoires ne fait que refléter les choix politiques et les priorités que la société se donne. En soi elle ne dit rien sur la situation économique d'un pays* ».

Dans ses recommandations, le rapport préconise un certain nombre de mesures en rupture avec les orientations mises en œuvre par les gouvernements successifs. Ainsi, il indique, entre autres, qu'il faut sortir du « *cercle vicieux de l'austérité* », changer la politique monétaire pour faire de la BCE un prêteur en dernier ressort, engager une réflexion sur la révision du Pacte de stabilité et du TSCG, sécuriser les parcours professionnels, opérer un rééquilibrage de la fiscalité au profit de l'impôt progressif, arriver à « *un meilleur respect des dispositions du code du travail relatives au fait syndical dans l'entreprise* ».

Je voudrais terminer par une remarque au sujet de la contribution de la délégation à la prospective. Après une longue discussion en section, le compromis passé a été de mettre cette contribution après le rapport proprement dit. Cela ne résout pas tous les problèmes. Censés porter sur le travail, les scénarii choisis sont en fait des scénarii politiques qui, comme tels, relèvent de choix discutables. Pourquoi ceux-là et pas d'autres ? Plus surprenant encore, aucun scénario n'a été élaboré à partir des recommandations du rapport, ce qui est pour le moins curieux. J'exprime donc les plus extrêmes réserves sur cette contribution.

Malgré cette réserve, je voterai cependant ce rapport à condition, suivant la formule rituelle, qu'aucun amendement ne vienne en dénaturer le sens. Enfin, je voudrais rendre hommage à Hélène, qui, tout au long de discussions quelquefois tendues, a essayé patiemment de construire les compromis nécessaires. Tâche très difficile, dont elle s'est parfaitement acquittée ».

**M. Le Bris :** « Même si je n'adhère pas à toutes les analyses développées dans ce rapport, je précise que je le voterai.

Je le fais tout d'abord par considération pour l'importance du travail accompli par la rapporteure.

Je le fais, aussi, parce que tout au long de l'élaboration de ce document, la rapporteure a eu la volonté constante d'y associer tous les membres de la section, d'être accueillante à beaucoup de nos remarques, même si, à plusieurs reprises, j'ai critiqué la tonalité trop pessimiste de ce rapport et une insuffisante place faite aux propositions et recommandations.

Je le fais encore parce que sur de nombreux points comme le logement ou les prélèvements obligatoires, je partage l'analyse que propose la rapporteure de la situation de notre pays, notamment lorsque, à l'occasion du focus sur la fiscalité, elle suggère courageusement et à l'opposé de ce qui a été décidé par le gouvernement, et voté par le Parlement, de faire de l'impôt sur le revenu une contribution obligatoire pour tous les citoyens actifs - même si celle-ci doit demeurer symbolique pour les plus modestes d'entre eux.

Pour autant, ce rapport 2014 sur l'État de la France n'échappe pas à l'ambiguïté de l'exercice telle que nous la ressentons depuis le début de la mandature.

En effet, ou bien l'on fait de ce rapport un document qui dresse un état complet de la situation de notre pays, auquel cas ce rapport du CESE ne fait qu'ajouter à une liste déjà longue d'observatoires annuels publics et privés sur la situation de notre pays, une contribution complémentaire. Ou bien nous saisissons l'occasion de ce rapport annuel pour dresser un état de la France sur deux ou trois sujets qui paraissent essentiels au CESE, auquel cas le travail qui le permet peut difficilement être celui de la seule section de l'économie et des finances sauf alors pour celle-ci à s'autocensurer pour demeurer dans le seul cadre de ses attributions.

On avait en 2013 essayé d'échapper à ce dilemme en créant une commission spéciale. Pour de multiples raisons, dont plusieurs extérieures à la qualité du travail accompli, l'expérience n'a pas été concluante.

Peut-on résoudre cette difficulté ?

On l'avait envisagé au début de la mandature lorsque, sur la proposition de l'un des nôtres, nous avions projeté d'utiliser les indicateurs nationaux de développement durable comme éléments de référence du rapport annuel sur l'état de la France. Cette voie n'a pas été retenue.

Que faire pour 2015 ?

Comme il s'agira du dernier rapport de cette mandature je suggère que celui-ci, plutôt que d'insister sur nos faiblesses, veille à identifier un certain nombre de domaines dans lesquels notre pays

dispose, d'ores et déjà, d'atouts et dont le développement à privilégier, conditionne largement notre avenir collectif.

Ces secteurs sont connus. Ils peuvent être enrichis.

Ils ont été à plusieurs reprises mentionnés dans ce même hémicycle par des contributeurs extérieurs. Ils apparaissent aussi à la lecture de nos travaux. Citons l'aéronautique et l'espace, les énergies renouvelables, les sciences et industries du vivant, la *silver* économie, la médecine individualisée, l'agriculture et les industries qui lui sont liées, les industries de l'image, ... autant de secteurs dont on sait qu'ils peuvent, pour l'avenir, être essentiels au développement de notre pays.

Quelles sont les voies à retenir en termes d'éducation, de recherche, de politique économique, de formation et de compréhension des enjeux pour que ces secteurs – et probablement encore beaucoup d'autres – puissent être porteurs de développement durable pour notre pays ?

Voilà ce que, selon moi, pourrait être l'esquisse du dernier rapport de la mandature sur l'état de la France ».